

# **Commission Consultative des Services Publics Locaux Bourges Plus (CCSPL Bourges Plus)**

La CCSPL Bourges Plus s'est réunie le 2 septembre 2020.

L'ordre était le suivant :

- Rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2019
  - Rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement pour 2019
  - Rapport sur le prix et la qualité de la collecte et le traitement des déchets pour 2019

## **Principaux points abordés sur la distribution de l'eau**

17 communes, 102 000 habitants sont abonnés à la Régie Bourges Plus. Le prix de l'eau n'a pas évolué depuis 2018

La facturation a eu lieu 2 fois par an et un relevé est effectué 4 fois par an

200 dossiers ont fait l'objet d'un dégrèvement

Les impayés représentent un montant de 250 000 pour l'année 2019 soit 2,29% des recettes

Automatisation des relevés : 33 500 compteurs font l'objet d'un relevé automatisé par les éboueurs (sur 37 360 compteurs).

## **Assainissement des eaux usées**

Principaux indicateurs :

- Volumes facturés : 4 701 037 m<sup>3</sup>
- Interventions curatives urgentes : 997
- Taux de renouvellement des réseaux de collecte : 0,62%
- Réalisation de contrôles de raccordement : 1127
- Coût assainissement collectif : 2,44 €

## **Collecte et traitement des déchets**

Eléments importants de l'année 2019 :

- Intégration de Mehun sur Yèvre dans le cadre de la collecte

- Collecte des déchets ménagers attribuée à la société SUEZ à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020
- Actions de prévention des déchets :
  - Mise en place d'un dispositif de prêt de couches lavables pour une durée de 3 mois
  - Mise en place d'un dispositif de prêt ou de don de gobelets aux associations des communes du territoire
  - Fourniture de stop-pub auprès des usagers
  - Mise à disposition de broyeurs électriques à végétaux
- Etude en cours pour l'amélioration des déchèteries

*Christian Personnat*